Rapport P-154 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-154 intitulée: «Pour un passage pour piétons sur le chemin de Beau-Soleil».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-154 au Conseil administratif.